

Louis-Albert Vachon

Dimensions Nationale et Internationale de l'Université

Parmi les institutions que se donne une société pour assurer ses cadres et son développement, le bien-être et la promotion de ses membres, l'université paraît soumise à des contraintes diverses, voire à des tensions contradictoires. Elle est au premier rang des préoccupations de l'Etat; elle est, par ailleurs, mise en cause et contestée dans sa raison d'être. Elle doit simultanément être au service de la société et faire preuve d'un esprit critique à l'endroit de cette même société. Les valeurs dont elle a la garde lui confèrent la stabilité, mais elle est menacée par les nouvelles tactiques de ses opposants. Il lui revient d'être un foyer d'innovation, alors que plusieurs de ses éléments sont de tendance conservatrice. Elle est partagée entre la nécessité de contrôles extérieurs et l'importance d'une autonomie légitime. Dans ses fonctions primordiales, elle hésite parfois entre les impératifs de l'enseignement et l'urgence de la recherche. Lorsqu'elle définit ses objectifs pédagogiques, face aux difficultés de la prospective, elle doit opter, suivant les secteurs concernés, tantôt pour la spécialisation, tantôt pour la polyvalence. Le climat intellectuel qu'elle crée donnera lieu à des tendances allant du désintéressement au pragmatisme. Dans sa gestion interne, il lui faut maintenir un équilibre entre la centralisation qui garantit son unité et la démocratisation qui assure son bon fonctionnement. Ouverte indistinctement à tous ceux qui peuvent poursuivre leur formation intellectuelle, il lui revient de former des citoyens qui, par leur valeur propre, soient au premier rang. Enfin, il est encore une autre antinomie, du moins en apparence, à laquelle sont consacrés les propos qui suivent: en raison des fins qu'elle poursuit et des fonctions qu'elle exerce, l'université de taille normale doit-elle être ouverte au monde ou circonscrite à un pays? En d'autres termes, doit-elle être limitée au service de la société à laquelle elle appartient ou capable et préoccupée de coopération

internationale? Dans cette question, des points de vue paraissent s'opposer, qui, à la vérité, se concilient dans leur synthèse.

au service de la société

L'université a pour mission primordiale d'accroître et de transmettre le savoir. Elle est par ailleurs sollicitée par les besoins de la société. On se tourne spontanément vers elle lorsqu'on veut répondre à ces besoins. Elle est donc dans une situation où il lui faut maintenir un équilibre entre les exigences de sa mission primordiale et l'étendue de son engagement dans la solution des problèmes immédiats de la société. Soucieuse de cet équilibre, l'université doit d'abord assurer la qualité de son enseignement et de ses recherches; elle doit en outre être au service de la société en raison des ressources dont elle dispose et de la position qu'elle occupe.

D'une part l'université est un milieu de vie intellectuelle. Elle associe, à cette fin, des professeurs et des étudiants, dans l'élaboration d'une pensée ou la poursuite d'une recherche. Elle est ainsi le lieu privilégié des arts et des sciences. Elle peut donc constituer une source de lumière qui éclaire les problèmes contemporains. Ce qui ne veut pas dire que l'université s'accapare tous les meilleurs talents. On retrouve des citoyens de haute valeur intellectuelle en d'autres organismes de la société, qu'il s'agisse des entreprises privées ou des services de l'Etat. Il faut reconnaître cependant que l'université, à la différence de ces organismes, est avant tout vouée à la pratique et au développement de la science.

Or l'évolution de la société pose aujourd'hui des problèmes de plus en plus complexes, comme la scolarisation des jeunes, la formation des cadres, l'aménagement du territoire, l'exploitation des ressources naturelles, etc. Cette évolution est donc, pour une large part, tributaire des données de la science. Si une société veut se bien connaître, orienter pour le mieux son développement, elle doit faire appel aux différentes disciplines qui sont au coeur de l'activité universitaire.

D'autre part, même si l'université s'enracine dans une société, elle occupe, par rapport aux problèmes que présente l'évolution de cette société, une position de retrait. En effet, l'université comme telle n'est pas mêlée d'office à certains réseaux d'influence et mécanismes de décision qui animent une société. Elle est donc normalement à l'écart des intérêts et des

conflits auxquels donnent lieu les diverses composantes de l'organisation sociale. Cette position de retrait permet de voir les problèmes de plus haut, de les situer dans des ensembles plus vastes et d'imaginer des solutions à plus longue portée. Il y a là un service de l'université à la société dont cette dernière ne saurait se départir sans compromettre son destin. Il n'est certes pas nécessaire d'insister davantage pour établir le rôle de l'université à l'égard de la société qui la soutient. Cependant, en plus de ce rôle, il y a pour l'université le devoir d'être ouverte au monde, d'où sa dimension internationale: c'est l'autre partie de la synthèse préconisée antérieurement.

coopération internationale

L'université ne peut plus circonscrire le champs de ses efforts à la frontière d'une région ou d'un pays. Elle doit élargir ses préoccupations aux dimensions d'une coopération internationale dont l'importance est de plus en plus grande.

Jusqu'à ces dernières années, la coopération internationale fut acceptée parfois, en certains secteurs du milieu universitaire, comme une entreprise de surcroît donnant lieu à une activité marginale. Elle est devenue aujourd'hui pour plusieurs raisons une nécessité des plus impérieuses.

Il y a d'abord le fait que les données de la situation où se trouvent les universités évoluent très rapidement, qu'il s'agisse de la montée des effectifs étudiants ou de la naissance d'aspirations nouvelles. Aussi les sociétés exigent-elles de leurs universités des tâches de plus en plus considérables. Or les ressources nécessaires à l'accomplissement de ces tâches sont forcément limitées. Leur utilisation doit donc, pour être rationnelle, s'appuyer sur une coordination des efforts qui s'effectue autant que possible à tous les niveaux.

Par ailleurs, le développement des connaissances interdit désormais aux universités, quelle que soit leur taille, de couvrir chacune pour elle-même tous les domaines possibles de l'investigation scientifique. Un partage de ces domaines devient de plus en plus indispensable et appelle la coopération de toutes les universités.

Il y a aussi le fait que la coopération internationale est particulièrement nécessaire pour les nouvelles universités des pays dont le développement s'impose à des titres tout particuliers. Ces pays ont besoin d'appui venant de l'extérieur. En aidant

leurs universités à naître et grandir, on donne pour une large part à ces pays les moyens de se développer par eux-mêmes.

Il faut dire enfin que nous sommes entrés dans un nouvel ordre mondial qui exige sur de nombreux plans la coopération internationale. Voilà pourquoi, lors de son dernier congrès, l'Association internationale des universités s'est employée à faire avancer l'idée de cette coopération. Elle affirmait notamment dans un compte rendu sommaire : "Rien n'importe plus à notre époque que de situer consciemment chaque activité humaine dans ses perspectives, ses implications et ses répercussions mondiales, et l'université qui, par sa tradition et son inspiration, est la plus internationale des institutions, doit à cet égard donner l'exemple et montrer le chemin. Elle est donc appelée à la fois à élargir sa vision et à multiplier ses activités internationales". (A.I.U. *Cahiers* 9, p. 3)

L'alternative formulée au départ me paraît donc se résoudre dans la synthèse de ses parties. Ainsi l'université doit d'abord être au service de la société où elle se trouve. Elle doit aussi être capable de coopération internationale. Elle aura en conséquence une vision plus complète des choses. Elle servira d'autant plus la société qu'elle sera plus ouverte au monde.